

Communiqué de **Presse**

Les principaux sujets adoptés lors de la commission permanente du lundi 15 septembre

Réunis en commission permanente lundi 15 septembre sous la présidence de Fabien Bazin, les élus du Conseil départemental ont adopté les 39 rapports inscrits à l'ordre du jour.

Fidèle à la mise en œuvre des engagements pris avec et pour les Nivernais dans le cadre du dialogue direct Imagine la Nièvre depuis 2022, le Conseil départemental poursuit son travail pour :

- Prendre soin de toutes et tous, à tous les âges

L'accès à la santé est une priorité majeure du Département, qui s'engage hors de son champ de compétences pour venir en soutien des Nivernaises et des Nivernais de diverses manières : bourses aux étudiants (médecine générale et spécialités), centre départemental de santé, aide au déploiement de la médecine solidaire, etc.

La prévention et le dépistage des maladies sont d'autres enjeux sur lesquels la collectivité se mobilise ; les élus ont voté deux conventions de partenariat pour faciliter le dépistage de la tuberculose, ainsi que l'information, le dépistage et le diagnostic des infections sexuellement transmissibles (IST).

Précieuse pour la santé de l'esprit, la vie culturelle nivernaise bénéficie de l'appui fidèle du Département, matérialisé lors de cette commission permanente par le vote de subventions à quatorze associations, et à La Maison (convention pluriannuelle d'objectifs). Côté corps (sain), huit comités départementaux et associations sportives continuent à muscler leurs pratiques et leurs projets grâce aux conventions d'objectifs ou de partenariat conclues avec la collectivité

Prendre soin, c'est aussi veiller sur les plus fragiles, les plus précaires, en aidant par exemple les bénévoles des Territoires zéro chômeur de longue durée à identifier les personnes privées d'emploi passées sous les radars de France Travail, pour les ramener dans le giron de la société grâce au travail, ou en accordant des subventions à des acteurs de l'aide alimentaire et de l'insertion par l'activité économique.

- Faire de la jeunesse le cœur du projet nivernais

Placée en tête des priorités du dialogue citoyen Imagine la Nièvre, l'écoute de la jeunesse est à l'œuvre chaque année, depuis 2023, apportant un éclairage incomparable sur les attentes, les projets, les inquiétudes et les rêves des adolescents et jeunes adultes nivernais.

Une demande de subvention sera déposée auprès du Fonds social européen (FSE +) pour cofinancer le poste de deux agents en charge de l'accompagnement des jeunes.

Autre initiative phare de ce mandat, « Collège de demain » vise à ouvrir les collèges publics, patrimoine du Département, sur leur territoire. L'un des établissements engagés dans cette démarche novatrice, le collège Jean-Arnolet (Saint-Saulge), mène ainsi une remarquable action autour de la lecture, en créant un festival du livre et en nouant un partenariat avec l'association Tandem, dans lequel le Département joue le rôle de facilitateur (mise à disposition d'un véhicule).

- Piloter les changements écologiques

Le Conseil départemental accompagne les communes, les intercommunalités, les établissements publics ou encore les associations dans leurs projets d'investissement par le biais des contrats cadres de partenariat. Cet engagement, programmé sur l'ensemble du mandat, représente un volume d'aides de 17,7 millions d'euros pour la période 2021-2027.

Le soutien à trois projets de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands lacs (micro-crèche, maison de santé et église) a été voté par les élus, de même que le cofinancement d'études pour deux communes adhérentes du réseau Petites Villes de demain.

L'aide du Conseil départemental aux communes se traduit également dans la Dotation cantonale d'équipement (DCE), répartie à l'échelle de chacun des 17 cantons ; ce soutien représente 17 millions d'euros sur le mandat. La commission permanente a validé les propositions des binômes de conseillers départementaux des cantons de Cosne-sur-Loire, Imphy et Corbigny.

L'agriculture a façonné l'histoire, la géographie et le caractère de la Nièvre. En première ligne des changements écologiques, exposée aux bouleversements climatiques, elle mérite d'être soutenue par le Conseil départemental, que ce soit via l'acquisition de parts sociales de CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole), les contrats de projets individuels (modernisation des exploitations et adaptation aux nouveaux enjeux de production), mais aussi l'accompagnement des non-salariés agricoles allocataires du RSA.

- Réveiller les fiertés nivernaises

Qu'ils soient nés ici ou qu'ils viennent d'y poser leurs valises, les Nivernaises et les Nivernais le répètent sur tous les tons de la ferveur lors des rencontres Imagine la Nièvre et Imagine la jeunesse : la nature, les paysages, le cadre de vie sont des atouts exceptionnels pour la Nièvre – et une source inépuisable de ravissement.

Pour qu'ils le restent, le Conseil départemental prend sa part, en achetant des forêts pour mieux les préserver (360 hectares dont les travaux nécessaires de coupe et d'entretien par l'ONF ont été votés) ou en veillant sur la ressource en eau ; une convention de partenariat avec les Agences de l'eau donnera davantage de moyens humains au service Eau de la collectivité et à Nièvre Ingénierie, pour suivre au plus près l'évolution des eaux souterraines et pour utiliser au mieux les eaux pluviales.

Enfin, pour favoriser la découverte « douce » de ces trésors naturels, un parcours de canoë-kayak en rivière, une Voie verte et une Véloroute ont vu leur projet validé par les élus

Contact :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17
